

► Les services municipaux vous accueillent dans un nouveau centre administratif

C'est désormais rue Edmond Champeaud, derrière l'hôtel de Ville, que vous pourrez venir à la rencontre des services municipaux de la Ville. En effet, dès le 20 juin 2005, ils travaillent dans leurs nouveaux bureaux. Un pôle d'accueil unique, une accessibilité renforcée, ce déménagement est l'occasion de réorganiser les services pour mieux répondre aux attentes des Montrougiens

► Un projet ambitieux

A Montrouge, la volonté d'améliorer l'offre de service public s'est traduite par un triple objectif : la modernisation de l'accueil des Montrougiens, l'aménagement d'une véritable Médiathèque et la création d'un Centre Culturel et de Congrès.

Pour réaliser cet ambitieux projet, la Ville a donc choisi de commencer par construire un nouveau Centre administratif libérant ainsi l'ancien bâtiment pour y aménager un espace culturel. Le choix de l'emplacement de ce nouveau Centre administratif a permis d'y associer le projet de réaménagement de la Bibliothèque en Médiathèque. Si le 20 juin, avec l'ouverture du nouveau centre, concrétise la fin d'une première étape, les travaux d'informatisation de la Médiathèque tout comme ceux du Centre Culturel et de Congrès vont pouvoir commencer.

Le projet, étape par étape

A travers les pages de Montrouge Magazine, vous avez pu lire l'évolution du projet de construction du nouveau Centre administratif, nous vous proposons ici d'en redécouvrir les principales étapes.

► Été 2002

Afin de perturber le moins possible le fonctionnement de l'école Rabelais, la démolition de l'ancien local de la protection civile, rue Edmond Champeaud - Passage Draeger, a été démolie pendant les "grandes vacances" 2002. Une manœuvre des plus spectaculaires.

► Septembre / octobre 2002

Alors que le chantier progresse, le



Patio intérieur du centre administratif

projet global concernant la construction du nouveau Centre administratif, la Médiathèque et le Centre Culturel et de Congrès est présenté par la Municipalité aux Montrougiens lors des réunions de quartiers 2002.

► Juin 2003

Les travaux de construction débutent, conduisant le service culturel et les associations qui tenaient leur permanence à la Bibliothèque à déménager. L'entrée à la Bibliothèque-Discothèque se fait du côté du passage Draeger.



► Début 2004

Les travaux commencent du côté de la Médiathèque, rue Gabriel Péri. Après la pose de la nouvelle façade vitrée, les aménagements intérieurs commencent.

► Juin 2004

La Médiathèque rouvre rue Gabriel Péri. Les travaux continuent passage Draeger pour la poursuite du chantier du nouveau Centre administratif. Ils ne s'interrompent plus jusqu'à l'ouverture au public.



La médiathèque

► 20 juin 2005

Les derniers travaux, notamment les aménagements intérieurs, câblage en fibre optique, etc., ont été finalisés au premier semestre 2005.

Du 17 au 19 juin, les services déménagent de l'ancien centre administratif au nouveau bâtiment. Le lundi 20 juin, ils vous accueillent dans leurs nouveaux locaux.

► **L'accent sur l'accessibilité**

Pour faciliter la vie au quotidien des Montrougiens, améliorer le traitement des dossiers, ce déménagement a donné lieu à quelques ajustements dans l'organisation des services municipaux. Réunir les services ouverts au public en un même lieu, professionnaliser l'accueil... font partie intégrante de cette amélioration de la qualité de service.

Un accueil mieux ciblé

Dès votre arrivée dans ce nouveau bâtiment, vous pourrez faire votre demande quelle qu'elle soit à l'une des trois hôtesses de la Ville. Formées pour être polyvalentes, elles sont en mesure de vous donner tout type d'information sur les services municipaux (pièces à fournir pour faire vos papiers d'identité, horaires d'ouverture des différents services, etc.). Elles répondront à la plupart de vos questions et si besoin

est, vous orienteront vers le service le plus compétent pour réaliser votre demande.

C'est à cet accueil que vous pourrez vous procurer tout type de documentation concernant la Ville (plans, formulaires d'inscription, programmes culturels, guides, Montrouge Magazine, etc.).

Le pôle multi-accueil

La répartition des bureaux dans ce nouveau bâtiment a été l'occasion de

revoir le fonctionnement interne des services.

Tout parent montrougien connaissait le parcours de la rentrée : Aller au service Jeunesse pour inscrire le cadet au centre de loisirs, puis au service Enseignement pour que les enfants bénéficient de la restauration scolaire et enfin, au service Petite Enfance pour l'inscription en crèche de la petite dernière... ce temps est révolu !

Désormais, un pôle d'accueil unique réunit les compétences de ces trois services (Petite enfance, Enseignement

et Jeunesse). Ainsi, pour un problème de règlement de facture, d'inscription, il suffira de vous rendre à un seul et même guichet où un agent pourra vous apporter des réponses dans les trois domaines.

Des services plus accessibles

Dans un souci d'efficacité, avant de pouvoir rencontrer un agent, vous devrez vous annoncer à l'accueil où l'hôtesse vous indiquera le bureau de l'interlocuteur le plus compétent pour traiter votre dossier. C'est en toute logique que les services municipaux ouverts à la population ont été regroupés en rez-de-chaussée du Centre administratif. Le pôle d'accueil unique et les services qui y sont liés (Jeunesse, Enseignement, Petite enfance), mais aussi la Direction des Sports et l'Etat civil sont donc accessibles à partir du Hall du Centre.

Enfin, une rampe d'accès permet aux personnes en fauteuil roulant d'accéder sans difficulté au Centre, des ascenseurs spécialement équipés desservent les étages.



Des réponses concrètes à vos demandes

Les autres services de la Ville

Outre le premier étage qui est occupé par la Médiathèque accessible uniquement par le 32 rue Gabriel Péri, les services qui reçoivent moins les Montrougiens ou uniquement sur rendez-vous sont répartis sur les 2, 3 et 4ème étages. Les Directions des Ressources Humaines, de l'Informatique, la médecine préventive, le Comité Culturel et Social et les locaux syndi-

caux sont réunis au deuxième, la Direction des Services Techniques et celle de l'Aménagement Urbain au troisième et enfin, la Direction des Finances, la Documentation au dernier étage.

Dans le bâtiment de la place Emile Cresp, vous pourrez toujours retirer vos billets pour les spectacles ou rencontrer un agent du Centre d'Action Sociale.

A l'hôtel de Ville, restent le cabinet du Maire, la Direction Générale des Services et la Direction de la Communication. (Toutes les coordonnées des services ci-après).



Un accueil professionnalisé

► Mémento pour bien se repérer

Ces déménagements peuvent être sujet à confusion. Ce petit mémento permet de faire le point sur les compétences de chaque service de la Ville et rappelle toutes les coordonnées à retenir.

Nouveau Centre administratif, rue Edmond Champeaud

Tél. 01 46 12 76 76 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45

► Pôle d'accueil unique

Service Enseignement - Tél. 01 46 12 73 90

Il assure les inscriptions scolaires, périscolaires, en séjours de vacances pour les enfants en âge d'être scolarisés. Il organise la restauration scolaire, l'entretien et l'hygiène dans les écoles, etc.

Service Jeunesse / Prévention - Tél. 01 46 12 76 73

Il est chargé de la gestion des centres de loisirs et des clubs. Il organise le dispositif Ville Vie Vacances (lire aussi page 18) et des actions de prévention.

Service Petite Enfance - Tél. 01 46 12 75 51

Il informe sur les différents modes d'accueil des tout-petits et procède aux inscriptions dans les équipements correspondants (crèches collectives, crèche familiale, jardins d'enfants, halte-garderie).

► Direction des sports

Tél. 01 46 12 72 43

Elle assure la gestion des équipements sportifs de la Ville et fait pour cela le lien avec les associations sportives. Elle a également à sa charge l'Ecole Municipale des Sports qui accueillent les enfants le mercredi.

► Direction des Affaires Civiles

Tél. 01 46 12 73 30

Elle assure entre autre les inscriptions sur les listes électorales, le recensement des jeunes de 16 ans, les déclarations de mariages, naissances et décès, les demandes de papier d'identité, etc.

► Direction des Ressources Humaines

Tél. 01 46 12 76 76

Elle gère le personnel, la formation, etc. des agents municipaux.

► Direction Informatique

Tél. 01 46 12 76 76

Elle a à sa charge tout le matériel informatique de la Ville (bâtiments municipaux, écoles, crèches, etc.), gère les réseaux, etc.

► Direction des Services Techniques

Tél. 01 46 12 75 20

Elle regroupe les services Voirie Garage Réseaux Propreté, Bâtiments et Espaces verts. Ces trois services se répartissent les projets de construction, réhabilitation et entretien des rues, bâtiments publics et jardins. Elle gère également la collecte sélective en porte à porte.

► Direction de l'Aménagement Urbain

Tél. 01 46 12 73 00

Elle mène les grands dossiers d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Zones d'Aménagements Concertés, etc.). Elle vous répond pour toute question concernant les permis de construire (démolir), déclaration de travaux, mais aussi les déclarations d'intention d'aliéner, les informations cadastrales, les questions d'insalubrité, etc.

Ancien Centre administratif, place Emile Cresp

► Centre d'Action Sociale

Tél. 01 46 12 74 10

Il mène une action générale de prévention et de développement social. Il propose les prestations légales dont le Département et l'Etat lui donnent la charge (RMI, Allocation Personnalisée d'Autonomie, etc.) et également des aides complémentaires, d'initiative locale (portage de repas à domicile, Téléalarmer, aides financières).

► Direction des affaires culturelles (prochainement)

Tél. 01 46 12 75 70

Elle définit la saison culturelle de la Ville

et coordonne le fonctionnement des autres structures telles que le Conservatoire de musique et de danse, la médiathèque. Pour vous abonner à la saison, acheter vos place pour les spectacles, c'est à elle qu'il faut s'adresser.

Hôtel de Ville 43, avenue de la République

Tél. 01 46 12 76 76 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

► Cabinet du Maire

Tél. 01 46 12 74 80

Il convient de s'adresser au Cabinet du maire pour toute question à traiter avec le Maire et les élus municipaux.

► Direction Générale des Services

Tél. 01 46 12 76 76

Elle assure la coordination de tous les services de la Ville.

► Direction de la Communication

Tél. 01 46 12 76 76

Elle est en charge de l'information aux Montrougiens et de toutes les actions de communication relatives à la Ville (guides "Les essentiels de Montrouge", Montrouge Magazine, promotion des spectacles et manifestations, etc.)

Centre Municipal de Santé 5, rue Amaury Duval

Tél. 01 46 12 74 09.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Il propose des consultations médicales et un laboratoire d'analyses médicales. Il gère la coordination du maintien et des soins à domicile.